

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 AVRIL 2018**

## **Achat d'un véhicule utilitaire électrique :**

Vu le grand âge de l'actuel véhicule Kangoo, il convient de le remplacer par une Kangoo ZE33, d'un montant de 27 500 € TTC, mais déduction faite de la reprise et des bonus écologiques, le montant s'élève à 14 071,92 € TTC. Les batteries sont louées pour 205,14 € HT par trimestre.

## **Modification des travaux au mur de soutènement du cimetière de Meyras :**

La phase n°2, prévue pour 22 034 € HT, qui consistait à décrépiter l'enduit et rejoiner le mur, a dû être interrompue. Le mur sera doublé (treillis et béton projeté) pour un montant de 26 000 € HT, par Hydrokarst.

## **Contrat de prêt :**

100 000 € sur 15 ans, au taux de 1,6% à la Caisse d'Epargne, pour équilibrer l'investissement 2018. L'annuité de 7 500 € sera largement financée par la forte baisse de l'annuité globale de la dette (35 000€)

## **Soutien au déneigement des voies communales (hiver 2017/18) :**

La dépense communale étant de 1 962,70 €, autorise de solliciter l'aide du Département.

## **Nouveau bail commercial « la Sardasine » à Meyras :**

un nouveau bail de neuf années est décidé, pour un loyer annuel majoré de 2 400 €.

## **Budget 2018 :**

Il s'équilibre en fonctionnement (recettes et dépenses) à 1 253 893 €, dont 745 273 € de dépenses réelles et 508 620 € pour financer une partie de l'investissement.

Il s'équilibre en investissement (dépenses et recettes) à 2 530 266 € (achats, travaux de bâtiments, aménagement de village, notamment Champagne, mise en souterrain des réseaux secs, refonte de l'éclairage public, pluvial, éclairage public du nouveau parking de Meyras et des « Micocouliers », etc...)

**Le Maire,  
Gérard BRUCHET**